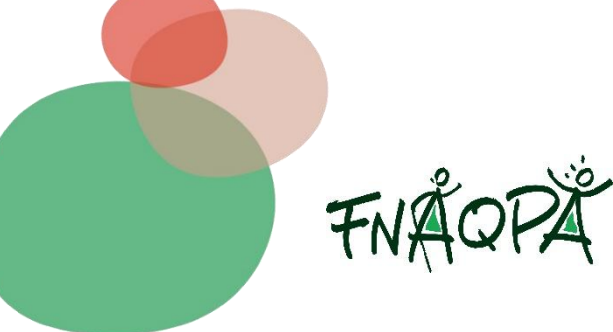




COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 29 janvier 2013

La FNAQPA rejoint un réseau européen

Le vieillissement constitue un enjeu fondamental commun à l'ensemble des sociétés européennes. A défaut de réponses communes ou standardisées, l'accompagnement des personnes âgées appelle désormais des réflexions et des échanges de bonnes pratiques entre les pays.

Forte de son expérience et de sa reconnaissance en matière d'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées, la Fédération Nationale Avenir et Qualité de vie des Personnes Agées (FNAQPA) a été sollicitée pour rejoindre le principal réseau européen de l'habitat et des services aux personnes âgées, l'association européenne de l'hébergement et des services aux personnes âgées (European Association of Homes and Services for the Ageing – EAHSA), elle-même intégrée à l'International Association of Homes and Services for the Ageing (IAHSA).

La FNAQPA est le premier membre français de ce réseau européen. Il regroupe plus de 3000 acteurs de l'aide aux personnes âgées principalement non lucratifs. Il rassemble notamment plusieurs fédérations d'associations similaires à la FNAQPA, telles que ACTIZ aux Pays-Bas ou le National Care Forum au Royaume-Uni, organisations avec lesquelles la FNAQPA entend collaborer étroitement.

Outre sa mission de représentation du secteur et de sensibilisation aux enjeux du vieillissement auprès de l'Union Européenne, L'EAHSA constitue un réseau de mutualisation d'expériences et de réflexion sur l'évolution qualitative des établissements et services, sur lequel la FNAQPA pourra désormais s'appuyer, à la fois pour nourrir les réflexions nationales engagées sur ces questions, mais également pour mieux accompagner ses adhérents dans leurs démarches d'évolution et d'innovation, au service des personnes âgées et de leur qualité de vie.

CONTACT PRESSE :

Sana BENSAOULA
04 72 32 59 83
06 67 86 96 73
s.bensaoula@fnaqpa.fr

À PROPOS :

La FNAQPA s'adresse aux gestionnaires d'établissements et services pour personnes âgées à but non lucratif pour défendre leurs intérêts et la qualité de vie des personnes âgées.

